

Montreuil, le 27 février 2024

Assurance chômage actualités

Négociation novembre 2023 : un double fiasco pour les signataires

Le 10 novembre s'est tenue la séance conclusive de négociations sur la nouvelle convention d'assurance chômage. Ces négociations, d'ordinaire paritaires ont été téléguidées depuis l'Elysée rendant de fait impossible l'obtention de nouveaux droits pour les privé·es d'emploi, pire encore, actant de nouveaux reculs après les réformes de 2021 et 2023.

En effet, si les organisations signataires arguent de cet équilibre, dans le détail cet accord équivaut à : 1,7 milliard de baisse de droits (sur quatre ans) pour les privé·es d'emploi et 1,5 milliard de baisse de cotisations patronales! Ainsi, l'accord final prévoit une baisse générale de droits pour les privé·es d'emploi. La synthèse de l'accord signé par les organisations patronales, la Cfdt, FO et la Cftc se trouve en annexe à cette note.

Le gouvernement de nouveau prêt à (encore) baisser les droits

Mais le gouvernement n'a pas attendu décembre pour mettre en suspens l'agrément de cet accord, qu'il conditionne à l'issue de la négociation sur l'emploi des séniors. Si aucun accord n'est trouvé ou que le gouvernement estime qu'il ne répond pas à la lettre de cadrage alors il reprendra la main en matière de règlementation. Pour l'instant, les règles actuelles sont prorogées jusqu'au 30 juin 2024.

Cependant, au regard des annonces récentes du gouvernement il semble que cette convention d'assurance chômage, négociée pendant plus de 2 mois dans des conditions délétères, ne recevra pas d'agrément, contrairement aux promesses de la Première Ministre alors en exercice.

Effectivement, le gouvernement souhaite s'attaquer une fois de plus aux privé·es d'emploi et distille les menaces, Gabriel Attal dans sa déclaration de politique générale ou dans le JDD du 25 février : suppression de l'Allocation Spécifique de Solidarité (ASS), réduction du temps d'indemnisation, la suppression de la filière séniors, la suppression du maintien de droit¹,

¹ https://www.mediapart.fr/journal/economie-et-social/300124/les-scenarios-du-gouvernement-pour-un-nouveau-saccage

extension de la dégressivité... Toutes ces mesures conduiraient nombre de privé·es d'emploi à basculer au RSA.

Que le gouvernement passe par une lettre de cadrage ou par la reprise en main du régime d'assurance chômage, il semble déterminé à porter le coup fatal à l'assurance chômage. Ces mesures, alliées à « l'acte II des ordonnances Macron », n'ont qu'un objectif : paupériser salarié·es et privé·es d'emploi pour mieux satisfaire le patronat.

De plus, le décret amputant les dépenses publiques de 10 milliards dès 2024, prévoit une coupe de 1,1 milliard dans les dépenses Travail et Emploi, ce qui présage de moyens limités pour l'accompagnement au sein de France Travail. La CGT a déjà dénoncé le risque de mise en place d'un système essentiellement tourné vers les sanctions.

La baisse des salaires et la casse du système de protection sociale sont liées. C'est pourquoi notre organisation se mobilise contre toutes ces mesures régressives et défend une autre politique que le plein d'emplois précaires et les sanctions : droit au travail pour toutes et tous ; protection tout au long de la vie, en particulier contre le chômage.